



Conseil exécutif

Quatre-vingt-quinzième session
Belgrade (Serbie), 27-29 mai 2013
Point 3 III) a) de l'ordre du jour provisoire

CE/95/3 III) a)
Madrid, le 14 mai 2013
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie III : programme général de travail 2012-2013

a) Rapport du Comité du programme et du budget

I. Introduction

1. La deuxième réunion du Comité du programme et du budget, qui s'est tenue au siège de l'Organisation à Madrid les 2 et 3 mai 2013, s'est ouverte sous la co-présidence de l'Argentine et de la Malaisie. Des délégations des Membres suivants ont participé à la réunion du Comité : Croatie, Inde, Indonésie, Italie, Kenya, Liban, ainsi que le représentant des Membres associés, la Communauté flamande de Belgique. L'Australie et l'Espagne étaient également présentes en qualité d'observateurs. La liste des participants à la deuxième réunion du Comité du programme et du budget figure en annexe au présent document.

2. Le Comité a examiné les documents ci-dessous dont le Conseil exécutif sera saisi à sa quatre-vingt-quinzième session (27-29 mai 2013) :

Points de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme général de travail 2012-2013

Situation financière de l'Organisation au 31 mars 2013

Rapport d'étape sur les IPSAS et amendements aux Règles de gestion financière

Rapport des Commissaires aux comptes et comptes de gestion de l'Organisation pour l'exercice financier 2012

Clôture des comptes de gestion vérifiés de la dix-huitième période financière (2010-2011)

Application de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts

Documents

PBC/2/1 prov

CE/95/3 III) b) et CE/95/3 III) b) Annexe

CE/95/3 II) a)

CE/95/3 II) a) Add.1

CE/95/3 II) b)

CE/95/3 II) c)

CE/95/3 II) d)



Dates et lieu de la troisième réunion du Comité du programme et du budget (sans objet)

II. Élections du Président et du Vice-président du Comité du programme et du budget

3. Conformément au Règlement intérieur du Comité, il a été procédé à l'élection du Président et du Vice-président. L'Argentine et l'Italie respectivement ont été élues par consensus pour occuper ces fonctions. L'Indonésie, qui s'était dans un premier temps portée candidate à la présidence, s'est désistée. Les membres du Comité du programme et du budget ont apprécié ce geste en faveur de l'Argentine et, comme l'a fait le Directeur exécutif en charge du programme et de la coordination, encouragé l'Indonésie à présenter sa candidature dans d'autres instances de l'Organisation.

4. En outre, tous les membres ont chaleureusement remercié la Malaisie d'avoir assumé la coprésidence de la première réunion du Comité du programme et du budget (octobre 2012) et pour le rôle personnel joué par Datuk Dr Wee à la présidence du Comité du programme de 2007 à 2012.

III. Exécution du programme général de travail 2012-2013 (CE/95/3 III) b) et CE/95/3 III) b) Annexe)

5. Le Chef des communications et des publications a présenté un court exposé sur les objectifs et les défis concernant les publications de l'OMT. Le Comité a pris bonne note de la fusion des programmes Communications et Publications. Il a fourni des indications et des conseils au secrétariat aux fins de la formulation d'une stratégie en matière de publications qui sera présentée au Conseil exécutif et à l'Assemblée générale.

6. Le Directeur exécutif chargé du programme et de la coordination a présenté les activités figurant dans les deux documents de référence. Le Comité a insisté sur l'importance d'assurer un suivi des activités, tout en reconnaissant qu'il était difficile de le faire de manière systématique. Il a été convenu que l'on pourrait choisir de manière aléatoire certaines activités pour les soumettre à une évaluation.

IV. Situation financière de l'Organisation au 31 mars 2013 (document CE/95/3 II) a) et rapport d'étape sur les IPSAS et amendements aux Règles de gestion financière (document CE/95/3 II) a) Add.1)

7. Le Comité a pris note du document CE/95/3 II) a) et de son addendum 1, qui fournit des informations sur la situation au 31 mars 2013 et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des IPSAS. Le Comité a noté avec satisfaction qu'à la fin mars, le niveau des contributions recouvrées pour l'exercice en cours atteignait 6 734 010,91 EUR. Cela représente 55 pour cent (c'est plus que le pourcentage enregistré à la même date lors des deux exercices précédents) du montant total des contributions à recevoir des Membres en 2013 (12 188 000 EUR) et 64 pour cent des prévisions de recettes au titre des contributions (10 513 000 EUR). En conséquence, les objectifs de recettes devraient être atteints d'ici la fin de l'exercice. Si l'on ajoute les allocations en provenance des recettes diverses et des publications, le montant total des recettes budgétaires reçues est de 7 675 630,90 EUR, soit 63 pour cent des prévisions de recettes pour l'exercice (12 092 000 EUR).

8. Le Comité a pris acte que le recouvrement des arriérés de contributions auprès des Membres était, au 31 mars 2013, de 36 pour cent du montant prévu (1 000 000 EUR).

9. Le Comité a pris également acte que les dépenses effectuées s'élèvent à 11 229 654,81 EUR, dont 2 770 037,89 EUR ont déjà donné lieu à un décaissement, et qu'en outre 8 459 616,92 EUR sont déjà engagés jusqu'à la fin de l'année, dépenses de personnel comprises.

10. Le Comité a noté que les contributions reçues pour l'exercice en cours permettraient au Secrétaire général de terminer l'exécution du plan de dépenses proposé pour 2013 et de maintenir à l'équilibre les recettes et les dépenses, conformément à la recommandation formulée par la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

11. Le Comité a pris acte de l'adoption, avec prise d'effet le 1^{er} février 2013, d'un nouveau barème pour la rémunération considérée aux fins de la pension applicable au personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, dans le respect des dispositions applicables du Statut et du Règlement du personnel.

12. Le Comité s'est félicité de la situation budgétaire et financière saine dans laquelle se trouve l'Organisation et des critères de gestion financière suivis par le secrétariat. Il a néanmoins noté que l'accentuation des pressions budgétaires résultant de la politique de croissance nominale zéro, déjà suivie depuis trois exercices biennaux, limite la capacité de l'Organisation de mener à bien son programme de travail, en particulier à cause de l'obligation de laisser vacants un nombre anormalement élevé de postes et de l'exclusion de dépenses hors personnel.

13. Le Comité a pris note du rapport d'étape sur la mise en œuvre des IPSAS et de l'hommage spécial rendu par les Commissaires aux comptes au travail accompli en 2012 dans le cadre du projet IPSAS. Il a également pris acte de l'observation du Secrétaire général consignée dans le rapport concernant le fait que l'application des IPSAS 6, IPSAS 7 ou IPSAS 8 à l'activité de l'OMT pourrait être retardée, tant que l'Assemblée générale de l'OMT n'aura pas approuvé, à une date ultérieure, la forme finale que revêtiront la structure et les relations de l'OMT avec ses entités séparées (« satellites »).

14. Le Comité a appuyé l'approbation de la troisième série de propositions d'amendements aux Règles de gestion financière telles que présentées à l'annexe I du document. Il s'est rangé à l'idée que les Règles de gestion financière amendées entreront en vigueur une fois que les IPSAS s'appliqueront, en visant le 1^{er} janvier 2014, à l'exception des paragraphes 11 et 24 de l'annexe I (Directives en matière de voyages) des Règles de gestion financière amendées qui entreront en vigueur une fois approuvées par le Conseil exécutif.

15. Le Comité a encouragé le Secrétaire général à continuer d'aller de l'avant dans le projet de mise en œuvre des IPSAS.

V. Rapport des Commissaires aux comptes et comptes de gestion de l'Organisation pour l'exercice financier 2012 (document CE/95/3 II) b))

16. Le Comité a entendu l'exposé du secrétariat sur le rapport des Commissaires aux comptes concernant les comptes de l'exercice financier 2012 et une communication adressée au Comité par le Commissaire aux comptes espagnol, qui figure à l'annexe II au présent rapport. Il a pris note des observations contenues dans le rapport, en particulier du fait que les Commissaires aux comptes y expriment un avis favorable.

17. Le Comité a pris acte des explications fournies par le secrétariat concernant les comptes de l'exercice financier 2012, qui sont clos. Le secrétariat a informé le Comité des résultats budgétaires de

2012 en soulignant qu'il avait été possible, en raison du niveau de recouvrement des recettes budgétaires et notamment des recettes obtenues au titre du règlement d'arriérés de contributions, d'exécuter le budget approuvé à hauteur de 99% et d'arriver à un équilibre total des recettes et des dépenses.

18. Le Comité a donné son accord aux transferts de crédits entre différentes parties du budget et entre différentes sections d'une même partie du budget ayant été effectués par le Secrétaire général à la clôture des comptes 2012 avec l'autorisation préalable, respectivement, du Président du Conseil exécutif et du Président du Comité du programme et du budget, conformément aux articles 5.3 a) et 5.3 b) du Règlement financier et à la décision 6(LIII) du Conseil. Il a recommandé au Conseil exécutif d'approuver les transferts susmentionnés.

19. Le Comité, constatant que les procédures et écritures comptables ainsi que les transactions financières de l'exercice étaient conformes au Règlement financier et aux autres directives applicables, a recommandé au Conseil exécutif d'autoriser les comptes.

20. Il a recommandé en outre au Conseil de faire sien l'appel lancé par les Commissaires aux comptes à tous les Membres afin qu'ils versent leurs contributions au budget dans les délais fixés à l'article 7.2 du Règlement financier.

21. Le Comité a exprimé sa reconnaissance aux Commissaires aux comptes (Espagne et Inde) pour leur excellent travail.

VI. Clôture des comptes de gestion vérifiés de la dix-huitième période financière 2010-2011 (document CE/95/3 II) c))

22. Le Comité a pris note du solde du Fonds général provenant de la période financière 2010-2011, affichant un résultat net de zéro euro.

23. Le Comité a également noté que les comptes vérifiés de la période 2010-2011 ont été examinés et approuvés par le Conseil exécutif respectivement à ses 90^e et 93^e sessions.

VII. Application de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts (document CE/95/3 d))

24. Le Comité a observé que les dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts s'appliquaient, au 31 mars 2013, à trois Membres effectifs et à un Membre associé tandis que celles de l'article 34 des Statuts s'appliquaient à dix-neuf Membres.

25. Il a recommandé au Conseil exécutif de demander de nouveau instamment à tous les Membres ayant des arriérés de régler leur dette auprès de l'Organisation dans les meilleurs délais et noté que le montant total des arriérés des Membres effectifs auxquels s'appliquent les dispositions susmentionnées s'élève à 7 182 472,96 EUR et à 390 008,00 EUR en ce qui concerne les Membres affiliés. En tout, le montant des arriérés dus à l'Organisation par les Membres effectifs et associés au 31 mars 2013 est de 13 294 208,50 EUR et de 526 355,28 EUR s'agissant des Membres affiliés.

26. Le Comité a noté avec satisfaction que le Membre effectif Myanmar n'est plus visé par les dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement, étant donné qu'il a réglé entièrement les arriérés de contributions dont il était redevable, y compris pour l'exercice en cours.

27. Le Comité a également noté avec satisfaction que les Membres effectifs Cambodge, Guinée et République démocratique populaire lao avaient honoré scrupuleusement les engagements pris concernant le règlement des contributions dont ils étaient redevables jusqu'à l'exercice en cours, celui-ci compris. En outre, le Comité a été informé que le Burkina Faso a présenté un plan de paiement aux fins du règlement de ses arriérés sur trois ans à partir de 2013. La proposition en question de plan de paiement a été reçue après le 31 mars 2013.

VIII. Autres questions

28. Le Comité a demandé une présentation informelle du document CE/95/3 I) e) soumis au Conseil exécutif concernant les comités techniques sur les questions relatives à la compétitivité et à la durabilité. Le Comité a souligné que, même si les comités remaniés rendent compte directement au Conseil exécutif, ils devraient travailler en relation étroite avec le Comité du programme et du budget. Il a été proposé que les présidents des deux comités sur la compétitivité et la durabilité assistent aux réunions du Comité du programme et du budget.

IX. Dates et lieu de la troisième réunion du Comité du programme et du budget

29. Le Comité a proposé de tenir la troisième réunion du Comité du programme et du budget dans le cadre de la vingtième session à venir de l'Assemblée générale, en août 2013 (Zambie/Zimbabwe).

X. Suites à donner par le Conseil exécutif

30. Le Conseil exécutif est invité à approuver les recommandations présentées dans les documents correspondants.

Annexe I.

**2PBC/PROV.LIST.PART.
Madrid, April/avril/abril 2013**

**PROGRAMME AND BUDGET COMMITTEE (PBC) / COMITÉ DU PROGRAMME ET DU BUDGET
(CPB) / COMITÉ DE PROGRAMA Y PRESUPUESTO (CPP)
SECOND MEETING / DEUXIÈME RÉUNION / SEGUNDA REUNIÓN
Madrid, 2-3 May/mai/mayo 2013**

**PROVISIONAL LIST OF PARTICIPANTS
LISTE PROVISoire DES PARTICIPANTS
LISTA PROVISIONAL DE PARTICIPANTES**

I. MEMBERS OF THE COMMITTEE/MEMBRES DU COMITÉ/MIEMBROS DEL COMITÉ

ARGENTINA/ARGENTINE/ARGENTINA

Lic. Maya GONZÁLEZ BENDER
Directora de Relaciones Internacionales e
Institucionales
Ministerio de Turismo

CROATIA/CROATIE/CROACIA

Mrs. Blanka BELOSEVIC
Head of Sector for International Cooperation
Permanent Representative of Croatia to UNWTO
Ministry of Tourism

INDIA / INDE / INDIA

Mr. Sandeep Kumar
Second Secretary
Embassy of India
Madrid

INDONESIA / INDONÉSIE / INDONESIA

H.E. Mr. Sapta NIRWANDAR
Vice Minister for Tourism and Creative Economy
Ministry of Tourism and Creative Economy

Mrs. Ni Wayan GIRI ADNYANI
Director of International Relations
Ministry of Tourism and Creative Economy

Mr. Bawono Erie
Counsellor
Embassy of Indonesia
Madrid

Ms. Dwi Ajeng Partitie
Second Secretary Economic Section
Embassy of Indonesia
Madrid

ITALY/ITALIE/ITALIA

Mr. Roberto ROCCA
 Director General – Coordinator Office for Tourism
 Policies
 Department for Regional Affairs, Tourism and
 Sport
 Presidency of the Council of Ministers

Ms. Danielle FABRIZI
 Officer International and EU Relations in Tourism
 Focal Point for UNWTO
 Department for Regional Affairs, Tourism and
 Sport
 Presidency of the Council of Ministers

KENYA/KENYA/KENYA

Ms. Victoria Rotich
 Second Secretary
 Embassy of the Republic of Kenya
 Madrid

LEBANON / LIBAN / LIBANO

Mrs. Joumane KHADDAGE
 Première Secrétaire
 Ambassade du Liban
 Madrid

MALAYSIA/MALAISIE/MALASIA

Y.Bhg. Datuk Dr. Victor WEE
 Chairman of Tourism Malaysia

Ms. Nurul HUDA HASSAN
 Senior Assistant Secretary
 Strategic Planning and International Affairs
 Division
 Ministry of Tourism

**REPRESENTATIVE OF THE ASSOCIATE
 MEMBERS/REPRÉSENTANT DES MEMBRES
 ASSOCIÉS/REPRESENTANTE DE LOS
 MIEMBROS ASOCIADOS**

Ms. Christel LEYS
 Flemish Department of Foreign Affairs
 Flemish Community of Belgium

II. OBSERVERS/OBSERVATEURS/OBSERVADORES**AUSTRALIA / AUSTRALIE / AUSTRALIA**

Mr. Christopher Ellinger
 Cultural Attaché
 Australian Embassy
 Madrid

SPAIN/ESPAGNE/ESPAÑA

D^a Cristina RECODER
Jefa de Área de Relaciones Internacionales de la
Subdirección General de Cooperación y
Competitividad Turística
Secretaría de Estado de Turismo
Ministerio de Industria, Energía y Turismo

Annexe II. Résumé du rapport d'audit annuel des comptes de l'Organisation mondiale du tourisme

Le présent document a été établi par Juan Ruiz-Rico Alcaide, représentant espagnol de l'équipe des Commissaires aux comptes qui, du 4 au 15 mars, a procédé à la vérification des états financiers correspondant à l'exercice financier 2012 de l'Organisation mondiale du tourisme.

Premièrement, nous vous prions de nous excuser de n'avoir pu, ni moi ni mon équipe, assister à la réunion. Nous avons donc préparé une communication dont nous espérons qu'elle répondra à vos besoins d'information.

Deuxièmement, je tiens à remercier la direction de l'Organisation de l'accueil qu'elle nous a réservé et d'avoir mis à notre disposition tous les moyens nécessaires pour rendre notre séjour aussi agréable que possible.

Troisièmement, je voudrais signaler deux éléments fondamentaux du travail que nous avons réalisé aux dates mentionnées :

1. À l'issue de notre intervention, nous sommes d'avis que les états financiers de l'OMT en 2012 reflètent correctement les transactions survenues dans l'Organisation, lesquelles ont été réalisées conformément au Règlement financier, aux dispositions budgétaires et autres directives applicables, et qu'ils représentent de façon satisfaisante la situation financière de l'Organisation.

2. Dans le cadre de notre travail, la direction nous a fourni des informations et de la documentation concernant les démarches engagées au sein de l'Organisation pour permettre le passage aux IPSAS à compter de 2014.

La mise en œuvre des IPSAS améliorera considérablement les informations économiques et financières dans l'Organisation, mais c'est un grand défi qui représente une énorme charge de travail, actuellement mais aussi à l'avenir.

Cela étant, nous tenons à signaler l'ampleur du travail en train d'être accompli par la direction, quantitativement et qualitativement. Au cours de l'exercice financier 2012, le travail a porté sur des questions extrêmement complexes, comme par exemple la mise au point des spécifications informatiques en vue d'adapter les systèmes informatiques existants de l'Organisation, la préparation d'un plan comptable, un manuel de comptabilité ou encore un document décrivant les processus touchés par la mise en place des IPSAS – autant d'éléments qui donnent une idée de l'intensité et de la qualité du travail réalisé.

Vu ce projet, l'avenir réserve de grands défis ; toutefois, à la lumière de la documentation et des informations auxquelles les Commissaires aux comptes ont eu accès, nous sommes convaincus que ces défis seront surmontés avec succès.

Sincères salutations.

(signature)
Juan Ruiz-Rico Alcaide